



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Carsat

Question écrite n° 66594

Texte de la question

M. Michel Terrot appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les dysfonctionnements des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et plus particulièrement sur la détérioration des conditions de travail à la Carsat Rhône-Alpes. Les réformes successives de notre système de retraites ont en effet provoqué un accroissement sensible de la charge de travail et de la complexité de gestion des dossiers des assurés. De ce fait, la Carsat Rhône-Alpes a actuellement 10 000 dossiers en retard et va devoir faire face au traitement de 8 000 nouveaux dossiers à venir d'ici la fin 2014. Pourtant, face à cette situation préoccupante, la Carsat Rhône-Alpes maintient sa décision de fermer d'ici la fin de l'année 61 points d'accueil sur 116 et prévoit une diminution des effectifs de 64 personnes, dans le cadre de sa convention 2009-2013. Il résulte de cette situation une surcharge de travail et ce manque d'effectifs entraîne en outre un retard de traitement des dossiers au sein de la branche retraite et un déficit d'informations des assurés. Cette situation plonge dans une grande précarité les célibataires ou veufs, qui ne peuvent disposer de compléments de ressources au moment de leur départ en retraite. Il lui demande donc quelles mesures envisage le Gouvernement pour permettre une accélération du traitement des dossiers de retraite et un meilleur service d'informations aux assurés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66594

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 octobre 2014](#), page 8518

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)